

## Semaine de Convivència : droit de réponse

Suite à l'intervention du premier adjoint à la Ville d'Arles lors du Conseil Municipal du jeudi 27 mai concernant la Semaine de Convivència et le parking Léon Blum, l'association Attention Culture souhaite apporter quelques précisions et rétablir la réalité des faits et de ses échanges avec la municipalité :

- octobre 2020 : à notre demande et après avoir fourni tous les dossiers, rendez-vous téléphonique avec l'adjointe à la culture et le directeur du service pour leur présenter l'édition Convivència 2021 et la liste de nos sollicitations techniques et réglementaires pour la bonne organisation de l'événement. Elle dit trouver le projet très intéressant, tout en indiquant que ce n'est pas elle qui décide, mais le Maire.
- décembre 2020 : nous déposons nos demandes de subventions en bonne et due forme, demandes fortement amoindries prenant en compte le reliquat existant du fait de l'annulation de l'édition 2020 pour cause de Covid, mais aussi de surcoûts prévisibles (sécurité / Covid et plan vigipirate renforcé) et de manques à gagner (pas de buvette)
- 20 décembre 2020 : envoi d'un courrier au Maire d'Arles lui présentant les objectifs et la place du festival dans le paysage culturel arlésien, re précisant le cadre de nos demandes de subventions et listant nos besoins techniques (dont la mise à disposition du parking Léon Blum) sur lesquels nous sollicitons un positionnement rapide (avant fin janvier 2021) afin de pouvoir avancer sereinement sur l'organisation du festival.
- 9 janvier 2021 : demande de rendez-vous auprès du 6ème président de l'ACCM (Mr Jalabert) afin de présenter le volet “carrefour des alternatives et de la transition“ du festival.
- 15 janvier 2021 : courrier du Maire d'Arles accusant réception du notre, « [...] j'ai transmis votre courrier aux services concernés, afin qu'une bienveillante attention soit portée à l'étude de vos demandes, et que la prochaine édition de Convivència puisse ainsi se dérouler dans les meilleures conditions. [...] ». **RIEN N'A BOUGÉ DEPUIS.**
- 24 février 2021 : rendez-vous avec M. Jalabert, vice-président de l'ACCM. Nous en profitons pour évoquer avec lui (en tant qu'adjoint au Maire) le sujet de l'occupation de l'espace public.
- 15 mars 2021 : par mail, M. Jalabert confirme que le parking ne sera pas mis à disposition gratuitement “le blocage des places de stationnement est sujet à tarification“ et invite Convivència à se rapprocher du service d'occupation du domaine public pour obtenir le prix.
- 16 mars 2021 : Convivència contacte par téléphone le service d'occupation du domaine public : tarif annoncé 13056 €.
- 20 mars 2021: envoi d'un courrier au Maire > Convivència ne peut supporter une telle dépense et sollicite une subvention compensatoire. Léon Blum est un lieu sans équivalent à Arles. + demande de rendez-vous. Copie transmise au premier adjoint, à l'adjointe à la culture et au directeur du service culturel. **PAS DE RENDEZ-VOUS À CE JOUR**
- Convivència envisage un transfert Cour collège Mistral avec concert en fin d'après-midi et sollicite le service culturel pour en étudier la faisabilité. Avec copie de la

demande à M. Jalabert.

- 6 avril 2021 : **PAS DE RÉACTION** > Convivència envoie un mail à M. Jalabert en demandant ce qu'il en est.
- 7 avril 2021 : réponse de M. Jalabert disant que « Mistral n'est pas adapté » et proposant à Convivència de s'installer sur le boulodrome Lamartine.
- 10 avril 2021 : une équipe de Convivència se réunit au boulodrome Lamartine pour étudier cette proposition : y tenir des concerts s'avère totalement impossible à cause des bruits de circulation incessants.
- 13 avril 2021 : Convivència remercie M. Jalabert de sa proposition en indiquant pourquoi le boulodrome Lamartine n'est pas un lieu adapté, **MAIS** propose d'y transférer le stationnement des véhicules de Léon Blum (ce qui élimine d'incidence économique sur les finances publiques) le temps du festival. **PAS DE RÉPONSE À CE JOUR.**

Lors du Conseil municipal, M. Jalabert a affirmé publiquement que :

- La mise à disposition du parking Léon Blum à Convivència relève de la privatisation du domaine public.

Le festival Convivència offre à l'ensemble de la population arlésienne une proposition musicale de qualité et gratuite permettant notamment aux personnes les plus éloignées de la culture d'accéder à des spectacles vivants. Ceci relève d'une mission de service public et non d'un usage privé.

- Convivència a refusé tous les lieux qui lui ont été proposés.

Seul le boulodrome Lamartine a été proposé par la ville à Convivència, proposition déclinée car non adaptée à de la diffusion musicale.

Plusieurs possibilités de repli ont effectivement été étudiées, mais à l'initiative des bénévoles de Convivència. Lieux qui ont été éliminés les uns après les autres parce qu'ils ne sont pas adaptés, notamment le square Morizot (important bruit des véhicules sur le boulevard incompatible avec des concerts de musique, espace encombré et accidentogène pour le public, occupé le samedi par le marché) et le boulodrome de la Croisière (c'est aussi un parking payant et proximité de l'EPHAD que nous ne voulons pas incommoder).

- Convivència a rompu le dialogue.

L'association reste dans l'attente du rendez-vous sollicité auprès du Maire depuis 2 mois. M. Jalabert a refusé l'utilisation de la Cour de l'ancien collège Mistral et n'a pas donné suite aux dernières propositions du festival du 13 avril.

- Convivència a les moyens de payer.

Dans la situation sanitaire actuelle, l'édition 2021 se serait sûrement déroulée sans avoir l'autorisation de tenir une buvette et donc sans recettes propres. Mr Jalabert ne prend pas en compte le fait que les artistes programmés doivent être payés décaissement (17.000 € entre les cachets, les déplacements et l'hébergement) de même que les techniciens et le matériel de sonorisation (5.000 €) et les services de sécurité (3.000 € plus important depuis que vigipirate est passé en mode renforcé). Les subventions non utilisées en 2020 (18.000 €) et celles sollicitées pour 2021 (9.000 € dont 3000 € déjà refusés dans le cadre de la politique de la Ville) assurent à peine l'équilibre du budget. Un surcoût de 13.000 € cette année (mais aussi les années suivantes) lié à l'utilisation du parking ne peut être supporté par l'association.

Convivència souhaite préciser que si les subventions attribuées à l'association entre 2018 et 2020 ont augmenté, cela correspond au fait que le festival a peu à peu gagné

en envergure avec sa programmation musicale de qualité, mais aussi avec la création du carrefour des alternatives et de la transition et l'étoffement de son action sur le quartier de Griffeuille.

- Entre les subventions et les services rendus, Convivència coûte à la population arlésienne 47.247 €.

Dans ce cas, il faudrait également valoriser ce que Convivència rapporte à la collectivité :

- participation à la vitalité économique de la cité puisque le festival fonctionne principalement en circuit court (artistes locaux, agriculture, hôtellerie, restauration, commerce, tourisme, services...). Il est ordinairement admis (étude du PRIDES) que pour 1 € investi en subvention par une collectivité sur un événement culturel, ce sont 9,8 € de retombées économiques directes et indirectes sur le territoire, (\*)

- participation au rayonnement de la ville en tant que cité à taille humaine foisonnante et riche d'initiatives culturelles,

- bénéfice du temps bénévole offert à la collectivité par 77 personnes : 4 636 heures cumulées, soient l'équivalent de 56 953,41 € (au SMIC horaire), et le plaisir des instants partagés, (ce qui n'a pas de prix)

- Convivència se victimise.

En l'absence prolongée de réponses de la Ville à ses différentes sollicitations (courriers, mails, propositions...), la campagne "Déclare ta flamme" a pour but de faire valoir combien le festival et l'espace Léon Blum sont importants au cœur du public, des touristes et des arlésiens invités à exprimer pourquoi : et par là-même, provoquer le dialogue et la négociation plutôt que le silence.

Nous osons encore croire que la Ville aura à cœur d'engager le dialogue que nous appelons de nos vœux depuis des mois et nous répondrons positivement à toute rencontre avec les élus concernés afin de trouver – ensemble - des solutions satisfaisantes pour tous afin que les divers événements que nous envisageons d'ici l'automne (à Griffeuille en juillet, cour de l'Archevêché fin août, ...) et l'édition 2022 de la Semaine de Convivència puissent avoir lieu.

Le Conseil d'Administration

(\*) Dans le cadre son étude préliminaire à la mise en oeuvre d'une stratégie de marketing territorial et d'attractivité en 2019, le Pays d'Arles (PETR) place la semaine de Convivència au onzième rang des entreprises culturelles et créatives porteuses de notoriété pour le territoire et en seconde position parmi les évènements culturels du territoire.